

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

## QUÉBEC

ET

### BULLETIN DES ŒUVRES

DE

### L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---

#### ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00.— Ville de Québec, États-Unis, et Pays  
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).

Doivent être payés d'avance.



Manuscrits, communications et abonnements doivent être adressés à la SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

---

La SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

# VIN DE MESSE

## CERTIFICAT

Archevêché de Québec, 1er août 1914.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N. CARDINAL BEGIN ARCH. DE QUÉBEC.

### Extrait de la circulaire du 1er mars 1897.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »



## CASAVANT FRERES

...FACTEURS D'ORGUES...

Saint-Hyacinthe, Qué.

Au delà de 650 orgues ont été construites par cette Maison, dont 52 à 4 claviers, 147 à 3 claviers, 416 à 2 claviers, etc. . . .

Les plus remarquables sont celles de  
l'église Saint-Paul, Toronto. (Les plus grandes du Canada).  
L'université de Toronto.  
L'église du Saint-Nom-de-Jésus, Maisonneuve  
L'église Notre-Dame, Montréal.  
L'église Saint-Jean-Baptiste, Montréal.  
La cathédrale de Montréal.  
La basilique de Québec  
La basilique d'Ottawa.  
La basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré  
Le Grand Opéra de Boston.  
L'église Saint-François-Xavier, New-York.  
La cathédrale de Trois-Rivières.  
La cathédrale de Chicoutimi.  
La cathédrale de Nicolet.

A Messieurs les curés,

EMPRUNTS:

Nous consolidons les dettes des paroisses.

Vous n'avez plus à subir les ennuis des billets à demande.

Vos paiements deviennent périodiques et à des époques déterminées d'avance.

Les paiements se font par le rachat d'obligations échéant d'année en année.

Un bon nombre de paroisses ont déjà été financées et se trouvent très bien de cette méthode d'emprunts.

NOS PLACEMENTS

Se font par obligations de fabriques, de commissions scolaires et de municipalités.

Ces obligations comportent des intérêts variant de  $4\frac{1}{2}\%$  à  $6\%$ .

Ces obligations sont des effets négociables tout en étant des placements de tout repos.

Les fabriques, les communautés, les sociétés, les caisses populaires, ne peuvent exiger plus de sûreté pour placer les fonds qui leur sont confiés.

Tous les renseignements sont gracieusement fournis sur demande à

"La Corporation des Obligations  
Municipales Utes."

132, rue St-Pierre, Québec.

BUREAU A MONTRÉAL.

VERSAILLES, VIDRICAIRE & BOULAIS, Ltée.

90, RUE ST-JACQUES.

# IL FAUT GUÉRIR

---

## VOTRE RHUME

et pour cela, méfiez-vous des sirops à base d'opium ou de morphine qui calment, mais **ne guérissent pas**. Au premier symptôme de **Mal de Gorge, enrouement, toux, rhume, bronchite**, prenez du

### TAROL



Sirop composé de Goudron, d'Huile de Foie de Morue et de Médicaments approuvés par la Faculté de Médecine pour le traitement des Maladies des voix Respiratoires.

TAROL soulage instantanément et guérit sûrement la **TOUX** la plus opiniâtre, le **RHUME**, la **BRONCHITE Aigue** ou chronique, le **CATARHÉ**, la **GRIPPE**, la **COQUELUCHE**, le **CROUP** et toutes les Affections graves ou légères des **Poumons**. 25c. la Bouteille.

Pour compléter le traitement, on prendra alternativement, à deux heures d'intervalle,

### VIN MORIN CRESO-PHATES

le grand Tonique des Poumons. Petit modèle ; 50c. grand modèle \$1.00.

Aux personnes Pâles, Faibles, Anémiques, nous recommandons l'usage régulier des **Pilules Cardinales** qui enrichissent le sang et fortifient tout l'organisme.—50c. la boîte.

**Dr Ed. MORIN & Cie, Limitée,**  
113, Côte de la Montagne, - - - - - QUÉBEC.

**CIERGES ET VINS DE MESSE**  
**MAISON J.-B. LASNIER PÈRE**

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES  
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

*La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.*

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU  
**RUE ST-GEORGES, LÉVIS.**

TÉLÉPHONES  
Bell 91  
National 169

Bureau : 82 rue St-Pierre Téléphone 263  
Résidence: 15, rue Ste-Julie

**CHARLES GAGNON**

AGENT ET COURTIER

D'ASSURANCES

FEU, VIE, ACCIDENTS,  
MARINE, Etc.

**J.-E. LIVERNOIS**

LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes  
Brevetés, Parfums, Etc., Etc

**RUE ST-JEAN, - QUÉBEC,**  
CANADA.



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les  
grands avantages des **VERRES TORIQUES**  
sur les autres verres à lunettes ordinaires  
personne n'achèterait plus que des **VERRES**  
**TORIQUES**. Le foyer de ces verres est  
presque illimité, tandis que dans les verres  
ordinairement vendus il n'existe guère que  
dans une partie fort limitée du centre.  
C'est le verre que tous les vrais oculistes  
prescrivent parce que c'est vraiment le seul  
qui donne **ENTIÈRE SATISFACTION**.

**P.-C. Lacasse**

OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE

**40, RUE DE LA FABRIQUE**

LA MEILLEURE ET LA PLUS ANCIENNE MAISON D'ÉPICERIES,  
A QUÉBEC

## N. RIOUX & CIE

s'honore de compter parmi ses clients un grand nombre de  
maisons d'éducation et de membres du clergé.

AUTORISÉE A VENDRE LE VIN DE MESSE.

Nous venons de recevoir une consignment d'Huile d'Olive de la célèbre maison  
Antoine Vial, Marseille.

## LORENZO AUGER

ARCHITECTE

de l'Association des Architectes de la Province de Québec,  
de l'Institut Royal des Architectes du Dominion.

39, rue St-Jean, Québec



1, Rue St-Jean

(Édifices de la Métropolitaine.)

LÉVIS.

## JOS.-P. OUELLET

ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR

DIPLOMÉ : "A. A. P. Q." ———— et ———— MEMBRE DE L'I. R. A. C.

SPÉCIALITÉ : ÉDIFICES RELIGIEUX

28, rue Ste-Famille, QUÉBEC.

Téléphone 177

## GARAND & THIBAUT, DOREURS, ARGENTEURS et NICKLEURS

308½, rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage  
— Vieilles argenteries remises à neuf.— Couchettes en cuivre  
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et, de bronzes d'églises.

Une Spécialité : **OUVRAGE GARANTI.** Une visite est sollicitée

# TANGUAY & LEBON

Architectes et Evaluateurs

20, RUE D'AIGUILLON

Téléphone 1466.

QUEBEC.

## JOBIN & PAQUET VANDRY & MATTE

**FERBLANTIERS  
- PLOMBIERS -**



72-78, Cote d'Abraham, Québec.

Plomberie Moderne, Ventilation, Éclairage au Gaz et à l'Electricité, Téléphone et Sonneries Electriques, Système de Chauffage à Eau Chaude, à la Vapeur et à Air Chaud, Couverture en Métal, etc. Fournitures de Matériaux de Plomberie, Chauffage, Gaz, Electricité, Pompes en Cuivre et en Fonte, Tuyaux et Ajustements pour Aqueduc, Poêles, Ferblanc et Cuivre, Etc.

**ENTREPRENEURS  
DE**

**PLOMBERIE, CHAUFFAGE,  
LUMIÈRE ET CLOCHES  
ÉLECTRIQUES,**

**OUVRAGES EN TÔLE,  
FERBLANC et CUIVRE.**

— ANGLE DES RUES —  
St-Jean et d'Youville, Québec.

## LIBRAIRIE A.-O. PRUNEAU

60, RUE ST-JEAN, QUEBEC.

Ornements d'église, Tissus en soie couleurs liturgiques: Damas Moires, Taffetas, Tissus en laine pour tentures et soutanes d'enfants de chœur, Toiles pour lingerie d'église, Surplis, Aubes, Bas d'aube en dentelle, Gazes or et argent, Point lamé d'or, Galons, Dentelles, Franges, Glands or et argent.

# LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

(Incorporée par acte du Parlement en juillet 1900)

Capital autorisé - - - - - \$2,000,000.00  
Capital payé et réserve - - - - - 1,650,000.00

Siège Central : 7 et 9, Place d'Armes,  
MONTREAL, Can.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. H. LAPORTE, De la Maison Laporte, Martin & Cie Limitée.  
Vice-Président : M. TANCRÉDE BIENVENU, Adm. Lake of the Woods  
Milling Co., Limited.

## BUREAU DES COMMISSAIRES ET CENSEURS

### DEPT. D'ÉPARGNE

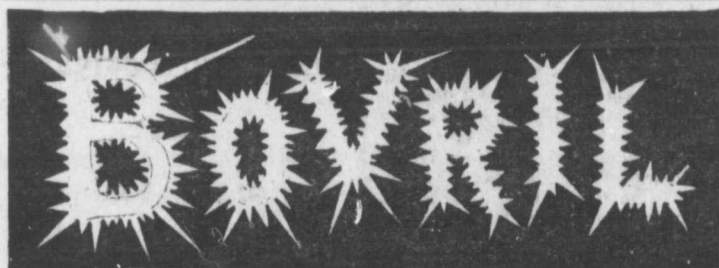
Président : SIR ALEXANDRE LACOSTE, ex-juge en chef de la Cour du  
Banc du Roi.

75 succursales dans les provinces de Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick.

La Banque est prête à fournir au commerce et à l'industrie l'aide qui lui sera raisonnablement demandée; elle fera l'escompte du bon papier de commerce à des taux raisonnables.

Pour la commodité des artisans et des enfants, des dépôts de toutes sommes depuis \$1. seront acceptés au Département d'Épargne.

Succursale de Québec: LÉON-T. DESRIVIÈRES, GÉRANT.  
93 rue St-Pierre.



## UNE BOUTEILLE QUI ÉPARGNE BEAUCOUP D'ARGENT

Une bouteille de Bovril dans la cuisine fat aussitôt baisser les comptes du boucher. Il augmente considérablement la valeur nutritive de la nourriture; de fait il est prouvé que ses pouvoirs reconstituants sont de dix à vingt fois supérieurs à la quantité prise. Mais ce doit être le Bovril.



---

---

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

---

---

**BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE**

---

---

## SOMMAIRE

*Calendrier de la semaine, 337. — Quarante-Heures, 337.*

**Partie officielle :** Apostolat de la prière, 338.

**Partie non officielle :** CAUSERIE DE LA SEMAINE : Le Patron des journalistes catholiques, 339. — LITURGIE ET DISCIPLINE : Saluts du Saint-Sacrement, 341. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE : 342. — REVUE DU MONDE CATHOLIQUE : Rome, 344 ; France, 345 ; Hongrie, 346 ; Allemagne, 347 ; Suisse, 348 ; Russie, 348.

**Bulletin social :** DOCTRINE : Le devoir électoral des femmes. 349. — FAITS ET ŒUVRES : Caisse-Dotation, 350.

---

---

## CALENDRIER DE LA SEMAINE

---

**Dimanche, 4 février.** — Septuagésime, 2<sup>e</sup> cl. SOL. DE LA PURIFICATION.

**Lundi, 5.** — STE-AGATHE, vierge et mart.

**Mardi, 6.** — S. TITE, év. et conf.

**Mercredi, 7.** — S. ROMUALD, abbé.

**Judi, 8.** — S. JEAN DE MATHA, confesseur.

**Vendredi, 9.** — S. CYRILLE D'ALEXANDRIE, év., conf. et doct.

**Samedi, 10.** — STE-SCOLASTIQUE, vierge.

**Dimanche, 11.** — Sexagésime. Du dim.

---

## QUARANTE-HEURES

---

5 février, Couvent de Ste-Croix. — 7, Saint-Evariste. — 9, Couvent de Bellevue. — 10, Couvent du Cap St-Ignace.

---

## PARTIE OFFICIELLE

---

### APOSTOLAT DE LA PRIÈRE

*Intention générale de février, bénie et approuvée par Notre Saint Père le Pape*

#### LE TRIOMPHE DE L'ÉGLISE DANS LA CRISE ACTUELLE

Il n'y a rien comme la pensée de la mort pour ramener les hommes au sentiment de leurs devoirs religieux et leur faire retrouver des pratiques de foi que des années d'indifférence leur avaient fait oublier. Quelle preuve plus éclatante de cette vérité n'avons-nous pas aujourd'hui sur les champs de bataille où les fidèles se pressent de plus en plus nombreux aux offices de l'Église.

Aussi quel rôle admirable joue l'Église dans la présente guerre! C'est elle qui inspire la charité héroïque de toutes ces sœurs de charité, de ces chrétiennes admirables qui soignent les blessés avec un dévouement inlassable. C'est le sentiment du devoir qui pousse ces innombrables religieux à aller reconforter les soldats, sous la mitraille et dans les tranchées, et qui vont relever les blessés au péril de leur vie.

L'Église sortira de cette guerre avec un éclat incomparable. Nous prions pendant ce mois pour que son triomphe soit éclatant. Nous prions pour que des vocations solides et nombreuses viennent remplir les rangs décimés du clergé. Nous prions pour que les gouvernements cessent de persécuter l'Église. Nous prions pour que tous sentent de plus en plus les grandeurs des bienfaits de l'Église, sans laquelle en effet la terre serait bien froide, bien désolée et inhabitable.

#### OFFRANDE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

*Résolution apostolique.* Dans mes conversations je ferai ressortir les bienfaits de l'Église. Je prierai souvent pour son exaltation.

---

## PARTIE NON OFFICIELLE

---

CAUSERIE DE LA SEMAINE

### LE PATRON DES JOURNALISTES CATHOLIQUES

Nous venons de célébrer la fête de saint François de Sales. Nous l'avons, sans doute, invoqué, avec ferveur, ce grand saint, comme l'un des plus puissants intercesseurs que nous ayons auprès de Dieu. Mais nous sommes-nous souvenus que le Pape Pie IX l'a donné comme patron aux journalistes catholiques ?

Il est intéressant de rappeler, à ce sujet, que saint François de Sales ne fut pas seulement l'auteur de savants et pieux traités comme ceux de *l'Introduction à la vie dévote* et de *l'Amour de Dieu*, mais qu'il fit, à proprement parler du journalisme catholique. On sait, en effet, que, encore jeune prêtre, il fut chargé par son évêque de ramener à la foi les habitants du Chablais, pervertis par la prêche de nombreux ministres calvinistes, qui s'étaient abattus en nuées malfaisantes sur ce malheureux pays. On n'ignore pas, non plus, que les premières années de l'apostolat du jeune prédicateur furent relativement stériles.

C'était en 1594. Deux générations des habitants du Chablais étaient déjà perdues pour l'Église ; et notre sainte religion y était sans cesse "décritee et travestie par les ministres calvinistes". Dans la lettre qu'il écrivait au Pape Clément VIII, quelques années plus tard, le futur évêque de Genève signalait les manœuvres des calvinistes de Berne et Genève, "qui menaçaient le peuple de leurs espions et le détournaient de venir entendre nos prédications". Ces menaces avaient souvent pour effet de faire le vide autour de la chaire du jeune missionnaire. "En de telles conjonctures, écrit Dom Mackey, dans la préface des *Controverses* du saint, un missionnaire ordinaire se fût découragé et eût abandonné la partie, attendant un avenir meilleur ; il n'en fut pas ainsi de notre indomptable Apôtre ; son zèle fertile en ressources lui fit entrevoir et saisir le moyen de triompher des difficultés de la position et d'atteindre, malgré eux, les auditeurs récalcitrants.

Ce message de paix et de salut qu'il ne pouvait faire entendre, il se mit à l'écrire et le fit distribuer en feuilles volantes à ceux que la peur ou la mauvaise volonté retenaient loin de lui. Telle fut l'origine des *Controverses*."

Les feuilles volantes que l'apôtre du Chablais répandait ainsi dans la masse du peuple qu'il voulait éclairer firent un bien considérable. La polémique, conduite avec charité et grande fermeté par le saint docteur contre tous les fauteurs d'hérésie, finit par jeter une lumière abondante dans les âmes, et, la grâce de Dieu aidant, le saint patron des journalistes catholiques eut bientôt la joie de ramener à l'Église des milliers d'hérétiques.

Nous ne pouvons résister au plaisir de citer ici le passage suivant de l'avertissement "aux Messieurs de Thonon", où saint François de Sales explique à ses anciens auditeurs, avec une humilité charmante, comment il s'est décidé à prendre le "mestier juré" d'écrivain :

"Si faut-il toutefois que je proteste, pour la déscharge de ma conscience, que toutes ces considérations ne m'eussent jamais mis en résolution d'écrire ; c'est un mestier juré, qui appartient aux doctes et plus polys entendements. Il faut extrêmement bien sçavoir pour bien écrire ; les esprits médiocres se doivent contenter du dire, où l'action, la voix, la contenance, baillent lustre à la parole ; le mien qui est des moindres ou, à tout rompre, de la plus basse marche des médiocres, ne peut pas réussir en cest exercice ; aussy ni eusse pas pensé, si un gentilhomme grave et judicieux ne m'en eust sommé et donné le courage, ce que despuys plusieurs de mes principaux amis ont trouvé bon, l'advis desquels je prise tant, que le mien n'a du tout point de créance vers moi qu'à faute d'autre."

Mais, pour précieuses qu'elles soient, les leçons d'humilité ne sont pas les seules que les journalistes d'aujourd'hui peuvent aller puiser dans les "feuilles volantes", où le grand docteur faisait la polémique avec les calvinistes du Chablais. La charité, il va sans dire, pénètre toutes les pages des *Controverses* ; c'est dire que l'amour de Dieu, de l'Église et des âmes ne cesse d'inspirer le saint écrivain ; c'est dire, aussi, que la doctrine y passe toujours avant les personnes et que l'ardeur du zèle à défendre la vérité anime souvent d'une belle ardeur la langue admirable de l'il-

lustre polémiste. " L'Apôtre du Chablais sait faire front à ses ennemis, écrit Dom Mackey, et, sans ménagement, il qualifie les mensonges et les impostures des ministres des noms qui leur conviennent ; en face de l'hypocrisie et du blasphème, il sait manier avec vigueur le glaive de l'ironie. Et, cependant, de l'aveu même de ses ennemis, l'influence modératrice de sa charité se fait jour à travers les paroles les plus véhémentes."

Le saint docteur nous enseigne, aussi, dans ces pages de controverse, le prix du travail, de l'étude sérieuse, constante, toujours nourrie de la plus forte substance. Quand on lit ce traité, on est stupéfié de voir ce que ce jeune prêtre de trente ans avait déjà accumulé de connaissances théologiques et historiques lorsqu'il mit sa plume au service de l'Église. Sa connaissance des Saintes Écritures et de la Tradition est admirable. Aussi, chaque page qu'il écrit est-elle débordante de pure et riche doctrine, de force persuasive, entraînant. On voit, de plus, combien le jeune champion de la vérité catholique s'est efforcé de prévenir les objections des ennemis de la foi, et avec quelle force doctrinale et quelle logique impeccable il réduit toutes ces objections à néant. Maître de doctrine et de logique, le saint patron des journalistes catholiques fut, enfin, l'un des plus illustres maîtres de la langue française. Les incrédules eux-mêmes sont forcés de reconnaître que, par la publication de ses admirables traités, il prépara et inaugura le grand siècle.

Relisons donc souvent les pages savoureuses et salutaires du grand docteur ; et ne craignons pas de les relire telles qu'il les rédigea lui-même, dans le texte original, qui seul peut nous faire goûter le charme incomparable et la force persuasive dont chaque page de saint François de Sales est pénétrée.

H.

---

## LITURGIE ET DISCIPLINE

### SALUTS DU SAINT-SACREMENT

Q. — Le prêtre qui officie à un salut solennel du Saint-Sacrement, immédiatement ou non à la suite des vêpres chantées, doit-il, avec le diacre et le sous-diacre qui l'assisteraient, revêtir l'aube ou prendre simplement le surplis ? Au moins faudrait-il l'amict avec le surplis ? On a vu faire de cent façons différentes ?

R. — Si le salut solennel a lieu immédiatement après les vêpres, de telle sorte que le célébrant n'ait pas à sortir du chœur, celui-ci gardera pour le salut les vêtements sacrés qu'il avait aux vêpres. Or, pour chanter les vêpres, le célébrant ne peut pas revêtir l'aube ; il peut cependant prendre l'étole dès le commencement si les vêpres sont suivies du salut, et même l'amict si avant les vêpres il y a exposition du Saint-Sacrement (S. C. R., 19 septembre, 1883, n. 3593 ad 2).

Il est défendu au célébrant d'être accompagné pendant les vêpres du diacre et du sous-diacre parés. Les seuls ministres qu'il peut avoir sont les chapiers. Ces chapiers peuvent assister le célébrant pendant le salut si cette fonction liturgique n'est pas séparée des vêpres, mais l'office de diacre ne peut être rempli par l'un des chapiers. Il faut alors un autre prêtre ou un diacre revêtu du surplis et de l'étole pour faire l'exposition du Saint-Sacrement (S. C. R., 16 février 1906, n. 4179 ad 8).

Si le salut solennel est une fonction séparée des vêpres, le célébrant peut être accompagné de diacre et de sous-diacre, et dans ce cas il doit porter avec ses ministres, l'amict, l'aube et le cordon, le sous-diacre, la tunique, le diacre, l'étole et la dalmatique, le célébrant l'étole croisée comme à la messe et la chape. Tel est l'enseignement de Van der Stappen.

### CHRONIQUE DIOCÉSAIN

**Incendie d'une église.** — La belle église de Saint-Louis de Courville, terminée et bénie il y a à peine trois ans, a été détruite par le feu, vendredi soir, le 26 janvier. De l'édifice sacré il ne reste plus que les quatre murs. L'incendie, dont la cause semble être l'explosion d'une fournaise, a commencé vers quatre heures de l'après-midi, alors que les enfants des écoles faisaient l'adoration en présence du Très Saint Sacrement. Tous eurent le temps d'évacuer le temple sacré. M. l'abbé A. Boulet, curé de la paroisse, put sauver les saintes espèces, de même que les vases sacrés et les ornements les plus précieux.

Les pertes sont estimées à \$100,000 et l'édifice était assuré pour \$80,000.

On parle de construire immédiatement une grande salle, qui servira d'église temporaire, et qu'on pourra utiliser plus tard comme salle paroissiale.

**Chapelle temporaire.** — La chapelle temporaire que les R.R. Pères Capucins, de Limoilou, ont fait construire, à peu de distance de leur église incendiée, est terminée depuis quelques se-

maines. Dimanche, le 28 janvier, S. G. Mgr Roy s'est rendu à Limoilou pour bénir un petit orgue, gracieusement prêté à la paroisse par la maison Cassavant, de Saint-Hyacinthe, et une cloche de 150 livres, fournie par M. C.-E. Morissette, pour la nouvelle chapelle.

Mgr Roy a prononcé au cours de la cérémonie un sermon plein de doctrine sur le sens chrétien de la voix des cloches.

La chapelle temporaire de Limoilou mesure 120 par 70 pieds et a 20 pieds de hauteur. Elle contient un millier de chaises en bas, soit autant que l'église incendiée, et une centaine dans le jubé.

**La Saint-François de Sales.** — La Saint-François de Sales a été célébrée avec un éclat inaccoutumé, cette année, au Séminaire. La grand'messe a été chantée par Mgr Dugal, grand vicaire de Chatham, assisté de MM. les abbés Gomo et Booth, comme diacre et sous-diacre.

Le sermon a été prononcé par S. G. Mgr Mathieu, archevêque de Régina.

Au chœur assistaient Mgr Roy, Mgr Mathieu et Mgr Pelletier.

**Chez les Maristes.** — Dimanche, le 28 janvier, commençaient chez les Frères Maristes de Lévis des fêtes religieuses en l'honneur du centenaire de la fondation de leur communauté. Pour donner à ces fêtes toute la solennité convenable, les offices religieux ont eu lieu dans l'église Notre-Dame.

Dimanche matin, il y eut grand'messe solennelle, chantée par M. l'abbé P. Grondin, assisté de M. l'abbé Lacasse, vicaire à Lévis, et de M. l'abbé Eugène Blais, séminariste de Québec, comme diacre et sous-diacre. Le R. P. Dagnaud, supérieur des Eudistes, à Lévis, a donné le sermon.

Le chant a été fait par le chœur des Juvénistes, en plainchant de Solesme.

Lundi matin a été chantée une grand'messe d'action de grâces pour les bienfaits accordés à l'Institut par la divine Providence; et mardi matin une messe de requiem a été célébrée pour les défunts : Frères, parents des Frères, bienfaiteurs et tous les élèves pendant le siècle écoulé.

---

Nos lecteurs nous rendraient un très appréciable service en mentionnant la « Semaine Religieuse », lorsqu'ils s'adressent à nos annonceurs.

## REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

ROME

**Protestation de S.S. Benoît XV.** — S.S. Benoît XV, lors du dernier consistoire, a, dans son discours aux cardinaux, prononcé les paroles suivantes, qui sont une condamnation directe des déportations et des attaques dirigées contre les villes ouvertes pendant cette guerre :

“ Cela (le mépris des lois amenant la discorde et la perturbation publiques et privées) est prouvé d'une façon éclatante dans le terrible conflit qui désole actuellement l'Europe et montre à quels excès et à quels désastres peuvent conduire la violation et le mépris des lois qui règlent les rapports entre les États.

“ On le voit, en effet, dans le bouleversement général des peuples, par le traitement indigne infligé aux choses sacrées et aux ministres du culte, malgré la dignité ecclésiastique dont ils sont investis, et bien qu'ils soient inviolables de par le droit divin et le droit des gens. On le voit par les nombreux citoyens pacifiques, même de l'âge le plus jeune qui sont éloignés de leurs foyers au milieu des larmes de leurs mères, de leurs épouses et de leurs enfants. On le voit ailleurs par les villes ouvertes et les populations sans défense exposées aux incursions aériennes. On le voit enfin partout, sur mer et sur terre, par les horreurs sans nom qui accablent l'esprit d'un ineffable déchirement.”

Le Pape, après avoir déploré cet ensemble de maux et condamné de nouveau de si grandes iniquités, partout où elles sont perpétrées et par quiconque, conclut en priant et en souhaitant que de même qu'une époque plus tranquille va s'ouvrir pour l'Église par la promulgation du nouveau code, de même aussi surgisse au plus tôt l'aube radieuse de la paix pour laquelle il soupire et qui apportera l'harmonie et la prospérité parmi les nations.

**Paroles vigoureuses.** — Les quelques phrases vigoureusement bariolées que nous venons de citer, flétrissent les violations du droit des gens ; elles résument les attentats qui ont été se multipliant à un degré effrayant dans la guerre européenne : les violences contre le clergé et les choses sacrées, le service militaire imposé aux prêtres en France et en Italie, les souvenirs douloureux de Belgique, la nouvelle forme d'esclavage constituée par les déportations qui se sont effectuées en Belgique et en Serbie et menacent de s'étendre ailleurs, les incursions aériennes comme celles très récentes sur Padoue et sur Bucarest pour lesquelles le Pape avait déjà élevé la voix pour protester et reconforter les victimes. La reprise de la guerre sous-marine et le torpillage des navires-hôpitaux sont rappelés clairement et stigmatisés par une réprobation qui s'accroît à l'extrême quand le Pape, résumant toutes ces choses dans les termes les plus péremptoirement sévères, les appelle des forfaits qui déchirent l'âme et la remplissent d'horreur.



**Mort du T. R. P. Cormier.** — Le 17 décembre dernier, le jour même où l'on célébrait le douzième centenaire de la fondation de l'Ordre de Saint-Dominique, s'éteignait doucement, au couvent de S.-Clément, le T. R. P. Cormier, ancien maître-général des Dominicains. Il était âgé de 84 ans. Il avait gouverné son Ordre pendant douze ans.

Né en 1832 à Orléans, le R. P. Cormier fut ordonné prêtre par Mgr Dupanloup en 1856. Peu de temps après, il entra dans l'Ordre de Saint-Dominique. Sa profession y fut différée de trois ans, à cause de sa santé précaire, et il y fut admis sur le conseil de Pie IX au Père Jandel, maître-général de l'Ordre à cette époque.

Il passa toute sa vie dans les charges de l'Ordre. D'abord prieur de Corbara, en Corse, il fut ensuite provincial de la province de Toulouse. Trois fois ses frères le confirmèrent dans cette charge. En 1880, ce furent les expulsions décrétées par le gouvernement français. Le P. Cormier transporta à Salamanque, en Espagne, le noviciat de sa province.

En 1891 on songeait à lui pour le généralat de l'Ordre, mais il avait 59 ans et sa santé incertaine n'annonçait pas une vieillesse prolongée. Il fut l'assistant français, à Rome, du Rme P. Fruhwirth, général de l'Ordre, et ensuite il fut procureur général.

En 1904, à 72 ans, il était élu général, et son généralat devait être un des plus féconds de l'histoire dominicaine. Il a laissé un grand nombre d'œuvres, entre autres, à Rome, le " Collège angélique ", université internationale où vont se former tous les ans de jeunes religieux venus des diverses provinces dominicaines du monde entier.

Les funérailles du P. Cormier ont eu lieu à Ste-Marie-de-la-Minerve. Les cardinaux Bourne, Fruhwirth et Boggiani y assistaient ainsi qu'un grand nombre de prélats, de chefs d'Ordres ou représentants des Congrégations religieuses.

La messe solennelle de *Requiem* fut célébrée et les absoutes furent célébrées, suivant un usage touchant, par le T. R. P. Cimino, ministre général des Frères Mineurs.

#### FRANCE

**Le partage du diocèse de Lyon.** — Le Saint-Siège a décidé de nommer à Saint-Étienne un " vicaire épiscopal " pour le département de la Loire.

L'installation d'un vicaire général, muni du caractère épiscopal, dans ce département est un acheminement vers le partage prochain et définitif de l'archidiocèse de Lyon. Pareille procédure a été suivie, il y a trois ans, quand il s'agit de partager le diocèse de Cambrai. En février 1913, les arrondissements de Lille, Dunkerque et Hazebrouck formèrent le vicariat épiscopal de Mgr Charost et devenaient, en octobre de la même année, le diocèse de Lille, malgré les représentations faites à Rome par feu Mgr Delamaire, archevêque de Cambrai.

**Nouvel évêque.** — M. le chanoine Paul Nègre, de Mende, vient d'être nommé évêque auxiliaire de Mgr Bonnet, à Viviers.

Mgr Nègre est le cousin germain de l'archevêque de Tours et natif, comme lui, de Saint-Bonnet-de-Chirac, où il est né en 1853. Il a fait ses études au Séminaire français, de 1876 à 1880, et est docteur en théologie du Collège romain. Nommé professeur au Grand Séminaire de Mende, il occupa la chaire de philosophie pendant quatre ans, puis celle de morale, et, en 1908, il succéda comme supérieur à son cousin, promu au siège épiscopal de Tulle.

L'évêque de Viviers, Mgr Bonnet, est âgé de plus de quatre-vingts ans.

**Mort de M. Paul-Leroy Beaulieu.** — Le célèbre économiste catholique, Paul Leroy-Beaulieu, membre de l'Académie des Sciences Morales, est mort dernièrement.

Avec lui disparaît un nom qui a brillé d'une façon éclatante dans le domaine des sciences politiques et économiques, où il laisse plusieurs ouvrages de valeur. M. Leroy-Beaulieu avait eu la satisfaction de compter que son fils, Anatole Leroy-Beaulieu, continuerait la tradition que lui et son frère avaient établie. La guerre est venue briser ce rêve qui était déjà devenu une réalité.

**Décoré.** — M. l'abbé Thellier de Poncheville, qui doit prêcher la prochaine station quadragésimale à Notre-Dame de Montréal, vient d'être décoré de la Légion d'Honneur, en récompense de sa conduite héroïque sur les champs de bataille de France, où il fut aumônier pendant plusieurs mois.

**Un grand industriel catholique.** — Il y a quelque temps décédait un grand industriel catholique, M. Louis Durand.

" Catholique de foi profonde, écrit FRANC dans *la Croix*, de Paris, il était inébranlable et repoussait toutes les atteintes dirigées contre elle comme le roc repousse les flots de l'océan.

" Très dévoué à la classe laborieuse, il avait introduit en France et dirigé les caisses de crédit populaire Reiffeisen. Ces caisses, on le sait, reposent sur le crédit mutuel et vivent parfaitement sans subsides de l'État ; M. Louis Durand était très pénétré de la nécessité de se passer de ceux-ci, afin de ne pas aliéner son indépendance, et n'a jamais cessé de lutter en faveur de cette thèse très sage.

" Un grand honneur de sa vie fut de voir confirmer par le Chef suprême de l'Église, en des lettres officielles, les thèses qu'il avait soutenues à Périgueux, en 1912, sur les principes essentiels qui doivent présider aux discussions sociales, à la confessionnalité des œuvres et à l'organisation des sociétés de sport."

#### HONGRIE

**Couronnement du roi.** — L'empereur Charles IV d'Autriche a été couronné comme roi de Hongrie, le 27 décembre, à Budapest. Le cardinal de Skrbensky, archevêque de Prague et primat de la Hongrie,

a présidé la cérémonie, assisté du premier ministre, le comte Tisza, et de tous les évêques de la Hongrie.

#### ALLEMAGNE

**L'allocution du Saint-Père.** — L'allocution pontificale du 4 décembre dernier a produit en Allemagne une énorme impression.

La condamnation par le Pape des systèmes de guerre allemands, et notamment la protestation contre les déportations françaises et belges ont vivement ému la chancellerie de Berlin.

“ Le gouvernement allemand, dit *l'Echo de Paris*, a chargé le ministre de Prusse près le Vatican, résidant à Lugano, de présenter des remontrances à la secrétairerie d'État du Saint-Siège.

“ Mais, dit *la Croix*, de Paris, les hommes des gouvernements des empires centraux n'ignorent point que, avant de prononcer un jugement public, le Pape avait fait auprès d'eux de nombreuses démarches afin de les pousser à modifier leurs méthodes barbares de guerre. Sur la question des déportations notamment, il avait fait parvenir, par la voie confidentielle, à M. de Bethmann-Hollweg des protestations énergiques; mais le chancelier, d'accord en cela avec le baron Burian, ne crut pas devoir tenir compte des observations formulées par Benoît XV et dénia au Saint-Siège le droit de s'occuper de la guerre.

“ L'allocution du Pape serait donc l'aboutissant d'une longue et inutile action diplomatique pour la défense du droit.”

**Meurtres scientifiques.** — On trouve dans le *Moniteur médical*, de Paris, une curieuse analyse d'un ouvrage publié par le professeur allemand docteur Foster, et intitulé : *der Mord im Dienste der Wissenschaft* (Le meurtre au service de la science).

On peut y voir comment la science allemande sait utiliser le “ matériel humain ”.

Ce sont les professeurs Bergmann et Hahn, de Berlin, qui se vantent d'avoir prouvé la contagion du cancer en inoculant cette maladie à dix personnes absolument saines.

Ce sont les professeurs Ziemssen, Penzold et Filehme, qui ont injecté la tuberculose à 44 jeunes recrues, la petite vérole à 14 orphelins, et la peste à 2 adultes.

C'est le docteur Durr, qui a provoqué, par l'atropine, à titre d'expérience, la paralysie des yeux sur 318 enfants prêtés par leurs familles au prix de 10 *kreutzers*.

C'est le docteur Finger, qui inocule la syphilis à de jeunes accouchées dans un service de gynécologie, et qui, dans son rapport, remercie son chef vénéré, le professeur Zeizl, de lui avoir aimablement donné l'autorisation de procéder à une aussi intéressante expérience.

Toutes ces abominations rappellent Néron essayant sur un esclave la force d'un poison.

Voilà jusqu'où descendent ceux qui s'affranchissent des principes du christianisme. Ils retournent au paganisme, à sa barbarie et à ses infamies.

#### SUISSE

**Mort de Henry Sienkiewicz.** — Le grand romancier polonais catholique, Henry Sienkiewicz, est mort en Suisse, le 16 novembre dernier, à l'âge de 70 ans.

Il est l'auteur bien connu de *Quo Vadis*, roman des temps néroniens ; de *Par le fer et par le feu, les Chevaliers croisés, le Déluge, Messire Woldyjowski*, évocation de la Pologne du 17<sup>e</sup> siècle ; de *Bartek*, synthèse de l'oppression allemande en Pologne prussienne, de *Suivons-le*, roman biblique, et de plusieurs autres ouvrages.

#### RUSSIE

**Mort de Mgr Szeptychi.** — L'une des tragédies de la présente guerre est la mort en captivité, à l'âge de 51 ans, de Mgr André Szeptychi, archevêque de Lemberg et primat des Ruthènes de la Galicie.

Les Russes, après la prise de Lemberg, en 1914, l'envoyèrent en Russie, où il fut interné à Kiev, puis plus tard, à Koursk, dans un monastère destiné à servir de prison aux prêtres schismatiques frappés de mesures disciplinaires pour infractions de caractère religieux.

Divers efforts furent tentés vainement par le Pape, par le roi d'Espagne, pour obtenir du gouvernement russe sa mise en liberté. Brisé par la réclusion, les souffrances morales et autres qu'il avait à endurer, et traité Dieu sait comment dans le monastère-prison où il était renfermé, Mgr Szeptychi y est mort pour la Foi, victime du fanatisme schismatique russe.

L'archevêque défunt appartenait à une très ancienne famille ruthène qui avait donné plusieurs évêques à l'Église. Il naquit à Przylbice, au diocèse de Przemyśl, en 1865. Il entra dans la Congrégation des Basiliens réformés. Ordonné prêtre le 25 août 1892, il fut sacré évêque de Stanislau en 1899, et l'année suivante il fut promu à l'archevêché de Lemberg. En 1910, il vint assister au Congrès Eucharistique de Montréal et visiter les principaux groupes de Ruthènes de l'Ouest.

Dans son palais archiépiscopal de Lemberg, il avait rassemblé une fort belle collection d'œuvres d'art ainsi qu'une riche et considérable bibliothèque. Les Russes ont saccagé et pillé tout cela.

La province ecclésiastique ruthène, dont il était le chef, comprenait trois éparchies ou diocèses avec 3,195,000 fidèles, 3,320 églises ou chapelles et 2,300 prêtres.

La domination russe en Galicie crée un angoissant problème pour la survivance de la vraie foi chez ces millions d'âmes.

---

## BULLETIN SOCIAL

---

### DOCTRINE

#### LE DEVOIR ÉLECTORAL DES FEMMES

S. G. Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, a récemment donné, à Saint-Boniface, sous les auspices de l'Union canadienne, une conférence sur le devoir électoral. Abordant la question du vote des femmes, Sa Grandeur s'est exprimée en ces termes:

“ Je ne veux pas étudier cette question à son mérite ce soir. Pourtant nous devons arriver à une conclusion pratique. C'est présentement très important, puisque notre très galant gouvernement provincial a ouvert toutes les portes à ces dames.

“ Le gouvernement a-t-il posé là un acte sage? C'est une grosse question à résoudre. C'est sûrement du nouveau; mais nous ne sommes pas de ceux qui croient que tout ce qui est nouveau est nécessairement progrès. On nous a donné tant de nouveau rétrograde qu'il faut examiner le nouveau de près avant de le déclarer progrès. Est-ce un progrès? Quelques-uns et surtout quelques-uns disent oui; d'autres plus nombreux disent non, et croient que la famille d'abord souffrira de cette innovation, puis toute la société; car la famille étant la base nécessaire de la société, tout ce qui va à l'encontre du bien de la famille doit avoir son contre-coup néfaste sur la société.

“ Quelle est mon opinion en cette matière? Vous aimeriez peut-être à le savoir; puisque vous avez eu l'amabilité de venir m'entendre, permettez-moi de ne pas brûler mes vaisseaux aujourd'hui. Comme disait quelqu'un d'un autre sujet, s'il y a des autorités en faveur, il y a de très fortes raisons contre. Mais venons-en au pratique en attendant que la Sainte Église se prononce, car elle n'a pas encore jugé la question, et je crois bien qu'elle ne se pressera pas de le faire.

“ Nous sommes en face d'un fait accompli. Pour le moment, toutes nos raisons, si bonnes ou si mauvaises soient-elles, ne changeront rien: c'est la loi. Les femmes peuvent voter, si elles le

veulent, et même être députés si elles croient l'emploi désirable, et si ces messieurs veulent céder la place, en attendant qu'elles la prennent bon gré mal gré. Jusqu'à direction contraire, nous croyons que les femmes du Manitoba qui remplissent les conditions voulues pour voter doivent faire mettre leurs noms sur les listes électorales pour être en mesure de voter au moment voulu ; autrement cette loi nous mettra dans une position d'infériorité qui peut tourner au détriment de nos plus chers intérêts. Lorsque la maison brûle, on pousse dehors les meubles les plus précieux, même au risque de les égratigner quelque peu ; c'est ce que nous faisons en ce moment.

“ Nos femmes chrétiennes auront assez de sens pour ne pas abuser d'une mesure qui peut facilement tourner contre leur dignité et les empêcher de remplir les devoirs pour lesquels le bon Dieu les a créées. Elles ne perdront pas de vue que leur royauté est bien plus au foyer que dans les assemblées législatives ou au barreau. Elles se souviendront que les assemblées politiques ne sont guère la sphère d'action qui leur convient, mais elles sauront se servir de leur vote, puisque le Gouvernement le leur concède, pour remettre dans notre législation un peu plus de souci de l'idéal chrétien qui disparaît de plus en plus sous la poussée d'un socialisme qui fait de l'athéisme son arme favorite, pour détruire peu à peu ce qui nous est cher, et ce qui est en même temps la meilleure garantie de l'ordre social bien entendu.”

---

## FAITS ET ŒUVRES

### CAISSE-DOTATION

Cette œuvre dont nous devons dire un mot après avoir parlé, l'autre semaine, des Caisses populaires, a pour but de recueillir les économies de la jeune fille, ouvrière, commis ou autre, de les faire fructifier afin de lui assurer une dot qu'elle ne touchera qu'au jour de son mariage, ou à l'âge de trente-cinq ans, si elle demeure dans le célibat.

C'est ainsi que *l'Action Catholique* d'hier, mardi, commente le troisième rapport annuel de l'une de ces caisses, celle de Lévis :

“ On sait les débuts modestes de cette entreprise, pourtant si utile, si féconde et si nécessaire. Bien peu y prenaient alors

intérêt ; et ceux qui ne la croyaient pas une tentative de songe-cieux la regardaient au moins avec froideur. Qu'en pouvait-il sortir de bon ?

Il en est sorti plus de cinq mille piastres en l'espace de trois ans. De sorte que si les cent soixante sociétaires avaient fait des versements égaux, elles auraient chacune, dans le moment, un capital de trente-cinq piastres. Mais comme il y a des sociétaires de la première heure, et des sociétaires de la onzième heure, plusieurs de celles-là ont déjà accumulé un respectable magot, pendant que celles-ci ne sont encore qu'aux premiers sous de leur pécule. Mais les sous, quand on sait bien les traiter, font rapidement boule de neige. Et des œuvres, avec le dévouement à la clef, coûtent si peu de chose : \$20.05 exactement depuis trois ans que la Caisse-Dotation est née, pendant que les bénéficiaires de tous genres ont augmenté de \$388.28 l'avoir commun. C'est un revenu que désireraient bien des hommes d'affaires pour leurs capitaux placés dans les entreprises commerciales, car il dépasse, et de beaucoup, le sept pour cent.

Mais ce n'est pas tant les capitaux qu'elles accumulent, et qui leur rendront tant de services plus tard, qui représentent le plus grand bénéfice des membres de la Caisse-Dotation. Sans doute, les jeunes filles qui possèdent cent, deux cents, trois cents et quatre cents piastres au moment d'entrer en ménage, sont en bien meilleure posture que celles qui arrivent les mains vides à cette époque, importante entre toutes, de leur existence. Sans doute il leur est fort avantageux d'avoir alors de quoi subvenir à leurs dépenses, et de ne pas laisser de dettes à l'entrée de leur vie conjugale.

Cependant, leur grande richesse, le trésor qui dépasse de beaucoup la valeur des quelques piastres accumulées, est l'esprit d'économie qu'elles ont acquis, et la fermeté de caractère qu'il leur a valu.

Quand il faut lutter à tous moments contre les entraînements ; quand il faut s'imposer maints et maints sacrifices, se refuser un chapeau, un ruban, une friandise, une promenade, porter même une robe de l'arrière-saison, pour faire fidèlement des versements à la caisse-dotation, on acquiert bientôt une force de volonté et une persévérance que ne rebutent ni les difficultés ni les contretemps. Et on devient une épouse désirable entre toutes, parce que capable de conserver la fortune du mari, s'il en possède, ou de lui aider à l'acquérir s'il n'a que ses bras, son intelligence et son énergie pour tout capital.

M. le chanoine Hallé exposait une grande vérité l'autre soir lorsqu'il disait : " Le mari gagne, mais c'est la femme qui épar-

gne". Et c'est l'épargne qui est la base du bien-être et de la fortune.

Or, comme la caisse-dotation est une véritable créatrice de femmes épargnistes, il est à désirer que Lévis, Hull et Sherbrooke ne soient plus longtemps seules à posséder ces institutions bien-faisantes ; mais que toutes les villes et même tous les villages de quelque importance de la province aient leur caisse-dotation à côté de leur caisse populaire."

C'est bien aussi notre vœu. Et nous désirons davantage. Ces caisses spéciales ont été créées pour permettre aux jeunes filles d'apporter une dot dans la corbeille de noces.

Pourquoi n'y aurait-il pas aussi la caisse-dotation pour jeunes hommes ? L'économie ne s'impose pas moins à ceux-ci. La prodigalité est également préjudiciable à l'un et à l'autre sexe.

C'est en vain que nos filles auront leur petite dot toute prête, si nos jeunes gens n'ont pas amassé l'argent qu'il faut pour entrer en ménage. Se marier avec des dettes est imprudent, très périlleux même.

Que de jeunes gens ne fondent pas de foyer parce qu'ils n'ont pas su économiser !

L'argent gagné à l'atelier, ou ailleurs, se gaspille en choses futiles, trop souvent en plaisirs qui ne sont rien moins qu'innocents. On s'habitue ainsi à une vie facile, à une vie folâtre, et l'on remet à plus tard, toujours plus tard, la vie sérieuse, modeste, vertueuse, qui se contente de peu et permet l'épargne.

La caisse-dotation, en recueillant la première épargne du jeune homme dès son entrée dans la lutte pour la vie, préviendrait cette funeste tendance au gaspillage et l'immuniserait contre des vices dispendieux, en lui inculquant tout de suite le goût de l'économie. C'est un avantage inappréciable au point de vue moral, social et économique.

Sans compter que cet argent mis par les caisses au service des besoins de notre milieu, fructifie *chez nous*, pour *nos* entreprises et non pas au bénéfice d'entreprises étrangères.

Rendre nos paroisses prospères et florissantes, c'est bien contribuer à la grandeur nationale, et c'est le but obtenu par ces œuvres de sagesse et de prévoyance.

---

**Prière aux abonnés de vérifier, à la suite de leur adresse, la date de l'échéance de leur abonnement, et de l'acquiescer s'il y a lieu, le plus tôt possible.**



# LES PRÉVOYANTS DU CANADA

## ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le 30  
décembre, 1916 - - - - - \$1,006,931.34

**\$1,006,931.34**

Progression de la Compagnie jusqu'au 30 décembre 1916

ANNÉES	SECTIONS	SOCIÉTAIRES (Actifs)	PENSIONS	ACTIF
31 déc 1909	45	1,880	5,205	\$ 16,461.94
31 " 1911	224	14,228	30,910	170,670.80
31 " 1913	349	24,492	47,957	423,745.31
31 " 1915	455	32,155	61,468	772,698.99
30 déc. 1916	492	36,505	70,023	1,006,931.34

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront **Les Prévoyants du Canada**, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

**ANTONI LESAGE,**

Gérant-Général:

Siège Social : Edifice "Dominion" 126, St-Pierre, Québec,

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";  
X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : Stanislas Côté, 134, Ave. Leckwell.

# LA BANQUE NATIONALE

**SIÈGE SOCIAL : QUÉBEC.**

Capital autorisé : Cinq millions de piastres

Capital payé : Deux millions de piastres

Réserves : Un million neuf cent cinquante-quatre mille piastres



Ces **COFFRETS D'ÉPARGNES** sont mis à la disposition du public pour favoriser la pratique de l'économie dans toutes les classes de la société.

Nous invitons les cultivateurs et les ouvriers à nous confier un premier dépôt **D'UN DOLLAR**; ce dépôt leur donnera droit à un coffret qui restera leur propriété jusqu'à ce qu'ils le rendent en bon état à la Banque; celle-ci alors leur remboursera leur dépôt, plus un intérêt, qui sera compté aux taux courant le plus élevé.

Voici un excellent moyen de mettre quelque chose de côté pour les vieux jours ou encore pour l'avenir des enfants.

Nous serons heureux de fournir tous les renseignements voulus concernant ce **NOUVEAU SYSTÈME D'ÉPARGNE**.

## RAPIDITÉ D'ACCUMULATION D'ÉPARGNES MENSUELLES PLACÉES A 3% INTÉRÊT COMPOSÉ

En supposant qu'un client dépose en banque \$5.00 tous les mois, à compter de la naissance d'un de ses enfants, cette épargne périodique rapportera, en **VINGT ET UN ANS**, la jolie somme de \$1751.91, capital et intérêts.

Le tableau suivant montre bien la progression rapide de divers montants confiés à notre département d'épargnes :

Ans	\$5.00	\$10.00	\$15.00	\$20.00	\$25.00	\$30.00
	- - - - - PAR MOIS - - - - -					
1	\$ 60.95	\$121.92	\$182.91	\$243.91	\$ 304.87	\$ 365.83
2	123.73	247.51	371.51	495.17	618.95	742.70
3	188.41	376.89	565.48	754.03	942.49	1130.97
4	255.05	510.19	765.48	1020.73	1275.83	1530.97
5	324.72	647.83	971.53	1295.48	1619.25	1942.06
6	394.44	789.00	1183.80	1578.53	1973.05	2367.61
7	467.30	934.76	1402.49	1870.13	2327.55	2804.99
8	542.37	1084.92	1637.79	2170.56	2713.06	3255.69
9	619.70	1239.61	1859.89	2480.07	3099.94	3719.80
10	699.38	1398.98	2099.01	2795.94	3495.49	4198.05
11	781.47	1563.17	2345.38	3127.42	3909.09	4690.77
12	866.04	1732.33	2590.19	3465.84	4232.12	5198.37
13	953.17	1906.60	2860.66	3814.48	4767.92	5721.21
14	1042.93	2086.13	3130.08	4173.67	5216.88	6260.06
15	1135.35	2271.09	3407.55	4543.71	5679.41	6815.10
16	1230.44	2461.64	3698.46	4924.93	6155.93	7386.91
17	1328.78	2657.95	3988.01	5317.67	6646.35	7975.00
18	1429.37	2860.19	4291.46	5722.29	7152.69	8582.91
19	1534.03	3068.55	4604.08	6139.15	7673.65	9208.15
20	1641.35	3283.21	4926.15	6568.61	8210.45	9852.39
21	1751.91	3504.35	5257.95	7011.05	8763.46	10515.90

## MANDATS D'ARGENT DE LA BANQUE NATIONALE

Nos succursales sont autorisées à émettre des Mandats payables dans tout le Canada, sauf le Yukon, aux taux suivants :

\$ 5.00 ou moins.....	3 sous
de 5.00 à \$10.00.....	6 "
de 10.00 à 30.00.....	10 "
de 30.00 à 50.00.....	15 "

Beaucoup de nos clients et le public en général ignorent l'existence de ce service chez nous, le même que celui des Postes et des Messageries (Express); il est plus prompt et tout aussi sûr. Nos Mandats sont payables dans tous les bureaux de banques du Canada, sur présentation et sans commission. Nous vous invitons à profiter de ces remarquables avantages.

# COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET  
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,  
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES  
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX

LA MAISON  
**O. LACROIX**

19, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC,

Sollicite particulièrement le patronage de Messieurs les  
membres du clergé, des communautés religieuses  
et des maisons d'éducation.

TOUJOURS EN MAGASIN :

VIN DE MESSE ITALIEN MARSALA

HUILE D'OLIVE PURE

EPICERIES

PROVISIONS

LÉGUMES

BISCUITS

CONSERVES DE FRUITS

FRUITSSECS

AU PLUS BAS PRIX DU MARCHÉ

FONDÉE AU CANADA EN 188

## F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickleurs sur articles métalliques.

51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)  
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

## VIN DE MESSE

" VATICAN "

Certificats d'authenticité et de pureté  
approuvés par S. G. Mgr l'archevêque  
de Montréal. . . . .

PRIX ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE.

LAPORTE, MARTIN, Limitée

584, Rue St-Paul Ouest    MONTRÉAL.

## EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LORGNONS  
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC

## CATALOGUES DE BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES

Nous mettons gratuitement à la disposition de Messieurs les curés qui en feront la demande sept listes de livres choisis pour bibliothèques paroissiales. Cette série imprimée et prête pour distribution comprend deux listes de cent volumes, une de deux cents, une de trois cents, une de quatre cents, une de cinq cents et une de huit cents volumes.

Nous avons aussi des listes manuscrites de 1000, 1300 et 1600 volumes; nous prêterons ces listes manuscrites, à condition qu'on nous les renvoie immédiatement après examen.

Ces listes sont des extraits du Catalogue préparé spécialement par la Commission des Bibliothèques paroissiales de l'Action Sociale Catholique.

**LA LIBRAIRIE GARNEAU**  
**47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.**

**LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS**  
**LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS**  
**GROS ET DÉTAIL**  
**177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.**

Éditeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.  
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.  
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré adressé sur demande.

# ATELIERS DE VITRAUX ARTISTIQUES



POUR EGLISES ET  
RESIDENCES



TRAVAIL DU  
MEILLEUR GOÛT



*Sur demande l'on sou-  
met aux intéressés  
dessins et prix.*



**B. LEONARD**

53, rue St-Jean  
QUÉBEC.]

# J. H. GIGNAC, LIMITÉE

MARCHANDS DE BOIS ET MANUFACTURIERS

Bureau : 142, rue de l'Église      Téléphone 5502      QUÉBEC.

BOIS DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES. — Épinette, Pin blanc, Bois jaune, Bois blanc, Pitchpin, B. C. Fir, Chêne rouge, Chêne blanc, Frêne, Orme, Merisier, Érable, Cerisier, Noyer noir, Noyer Tendre, Acajou, Bois rouge, etc., Portes, Châssis, Persiennes, Jalousies, Comptoirs, Divisions, Bancs d'églises, Bancs d'écoles, Valises, Sacs de voyage, Suit-Cases, etc.

MOULURES ET MERISIER A PLANCHER.

## PICARD & DUQUET

ENR

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPECIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

E.-M. TALBOT

TELEPHONE 2421

J.-A.-T. DIONNE

A. A. P. Q., F. R. A., J. C.

A. A. P. Q., A. R. A. J. C.

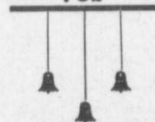
## TALBOT & DIONNE

ARCHITECTES

14, rue St-Joseph, - - - QUÉBEC.

ACHETEZ

— VOS —



# FOURRURES

— A LA —

MAISON DE CONFIANCE

**HOLT, RENFREW & Co., Limited**

RUE BUADE,

— → ← —  
QUÉBEC.

# LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES  
Fondée en 1848

**BUREAU PRINCIPAL**  
Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

## SUCCURSALES A QUEBEC :

ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.  
ST-SAUVEUR, No 801 rue St-Valier.  
JACQUES-CARTIER, coin des rues St-Joseph et Caron.  
ST-JEAN-BAPTISTE, No 479 rue St-Jean.  
BASSE-VILLE, No 53 rue St-Pierre.  
LIMOILLOU, Boulevard St-Charles.

## SUCCURSALES A LEVIS :

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).  
RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8.30 hres,  
les succursales suivantes : ST-ROCH, ST-SAUVEUR, JACQUES-  
CARTIER, ST-JEAN-BAPTISTE, LIMOILOU  
et LEVIS RUE EDEN

## BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

## COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débentures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles